

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL de la trois cent vingt-troisième réunion du comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 8 décembre 2008 à 10 h 00, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

Confirmé le 26 janvier 2009

Procès-verbal de la trois cent vingt-troisième réunion du comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 8 décembre 2008 à 10 h 00, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

<u>MEMBRES :</u>	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
BLANCHETTE, Michel Professeur – Département des sciences comptables	X	
CLÉMENT, David Étudiant – Baccalauréat avec majeure en science politique		X ¹
GATIEN, Claudette Membre socio-économique	X	
THONNARD, Marlène Membre socio-économique	X (<i>conf. téléphonique</i>)	
VAILLANCOURT, Jean Recteur	X	
VAIVE, Claire Membre socio-économique	X	
<u>PERSONNES CONVOQUÉES :</u>		
DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	X	
DUPONT, Yves Vice-recteur à l'administration et aux ressources	X	
<u>SECRÉTAIRE :</u>		
MAURICE, Luc Secrétaire général	X	

¹ Absence motivée

Le recteur, monsieur Jean Vaillancourt, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 10 h 15.

1.- **Adoption de l'ordre du jour**

Sur proposition de madame Claudette Gatién, appuyée par monsieur Michel Blanchette, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Procès-verbal de la trois cent vingt-deuxième réunion
 - 2.1 Adoption
 - 2.2 Affaires en découlant
- 3.- Embauche d'un(e) préposé(e) aux affaires modulaires et/ou aux études de cycles supérieurs au Module des sciences de la santé
- 4.- Embauche d'un(e) préposé(e) au service à la clientèle au Bureau du registraire et des services aux étudiants
- 5.- Avis au recteur relatif au projet de budget révisé au 30 novembre 2008 du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2008-2009
- 6.- Embauche d'une secrétaire au Décanat des études
- 7.- Période d'information et questions
- 8.- Prochaine assemblée
- 9.- Levée de l'assemblée

2.- **Procès-verbal de la trois cent vingt-deuxième réunion**

2.1 **Adoption**

Sur proposition de madame Claire Vaive, appuyée par madame Marlène Thonnard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la trois cent vingt-deuxième réunion sous réserve des modifications apportées en séance.

2.2 **Affaires en découlant**

Le recteur et le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informent les membres du comité exécutif qu'en ce qui concerne le procès-verbal de la trois cent vingt-deuxième réunion, les suites régulières ont été données.

3.- **Embauche d'un(e) préposé(e) aux affaires modulaires et/ou aux études de cycles supérieurs au Module des sciences de la santé**

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources informe les membres que suite à la vacance, ainsi qu'à la pertinence de maintenir le poste de préposé(e) aux affaires modulaires et/ou aux études de cycles supérieurs au Module des sciences de la santé, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage dudit poste.

Le comité de sélection, composé de madame Lucille Théorêt, directrice du Module

des sciences de la santé, de madame Chantal Saint-Pierre, directrice du Département des sciences infirmières et de madame France Pétrin, conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu quarante-six candidatures et a retenu cinq candidatures pour une entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Denise Imbeault à titre de préposée aux affaires modulaires et/ou aux études de cycles supérieurs au Module des sciences de la santé, et ce, à compter du 9 décembre 2008.

Après délibérations, sur proposition de madame Claudette Gatien, appuyée par madame Marlène Thonnard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 323-CX-1386 concernant l'embauche d'une préposée aux affaires modulaires et/ou aux études de cycles supérieurs au Module des sciences de la santé (**Denise Imbeault**); la résolution est jointe en appendice.

4.- **Embauche d'un(e) préposé(e) au service à la clientèle au Bureau du registraire et des services aux étudiants**

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources informe les membres que suite à la vacance, ainsi qu'à la pertinence de maintenir le poste de préposé(e) au service à la clientèle au Bureau du registraire et des services aux étudiants, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage dudit poste.

Le comité de sélection, composé de monsieur Robert Bondaz, registraire, de madame Geneviève Béland, chargée de gestion au Bureau du registraire et des services aux étudiants et de madame France Pétrin, conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu une candidature et l'a retenue pour une entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Anne Sanscartier à titre de préposée au service à la clientèle au Bureau du registraire et des services aux étudiants, et ce, à compter du 9 décembre 2008.

Après délibérations, sur proposition de madame Marlène Thonnard, appuyée par madame Claudette Gatien, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 323-CX-1387 concernant l'embauche d'une préposée au service à la clientèle au Bureau du registraire et des services aux étudiants (**Anne Sanscartier**); la résolution est jointe en appendice.

5.- **Avis au recteur relatif au projet de budget révisé au 30 novembre 2008 du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2008-2009**

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources informe les membres qu'en vertu du Règlement général 7 de l'Université du Québec, une révision de la situation budgétaire est prévue à l'automne. En effet, à chaque année, vers le 30 novembre, l'Université met à jour ses données sur les produits et les charges prévus pour l'exercice en cours. À cette date, les clientèles de l'été ainsi que celles de l'automne sont connues. De plus, il est alors possible de mesurer l'impact sur le budget relatif à la masse salariale des postes vacants et des diverses absences à long terme. Les données finales de l'année financière 2007-2008 sont normalement disponibles.

PRÉVISIONS DES PRODUITS

Les produits totalisent 56 042 400 \$ au budget révisé comparativement à 56 220 400 \$ au budget initial, soit une diminution nette de 178 000 \$.

Malgré une prévision à la baisse de 1,5 % du nombre d'effectif étudiant en équivalence au temps plein (EEETP), le financement de l'effectif étudiant a été ajusté à la hausse de 75 000 \$. En effet, une augmentation de l'étalon (montant attribué en subvention

par étudiant en équivalence au temps plein) et l'utilisation d'une moyenne d'étudiants des trois (3) dernières années permettent d'atténuer la réduction de la subvention en lissant l'effet des baisses de l'effectif.

Également, certaines variations pour une augmentation totale de 300 000 \$ ont été apportées à la subvention générale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, notamment pour le soutien à la recherche, pour le financement transitoire des étudiants étrangers et pour le projet Campus santé.

D'autre part, une demande de subvention au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport avait été acheminée au printemps dernier, afin d'obtenir un financement de 375 000 \$ concernant la formation initiale du baccalauréat en sciences infirmières. Cette subvention n'a pas été accordée par le ministère.

Un revenu de loyer pour un montant de 178 000 \$ concernant l'École nationale d'administration publique (ENAP) avait été considéré au budget initial. Certaines conditions de l'entente n'étant pas encore réalisées, il a été jugé préférable de retirer cette prévision de revenu. Également, une nouvelle diminution de 62 000 \$ des revenus de loyer des résidences est prévue mais, en revanche, nous bénéficions d'un revenu de loyer supplémentaire pour Val-Tétreau d'un montant équivalent.

PRÉVISIONS DE CHARGES

Les charges, incluant celles des entreprises auxiliaires, totalisent 56 042 400 \$ comparativement à celles de 56 209 400 \$ qui avaient été fixées au budget initial adopté en mai dernier, ce qui représente une diminution de 167 000 \$.

Les prévisions au niveau de la masse salariale ont été revues pour tenir compte du personnel en place, en novembre. L'économie salariale prévue originalement de 1 000 000 \$ a été conservée. En ce qui a trait aux chargés de cours, la masse salariale a été diminuée de 30 activités en raison de la baisse de la clientèle pour un total de 261 000 \$. Les frais pour l'application et la mise en œuvre de la nouvelle convention collective des étudiants d'ici au 31 mai 2009 ont été établis à 40 000 \$.

Une provision de 175 000 \$ a également été inscrite au budget pour couvrir certains frais légaux.

Un montant de 125 000 \$ relié à la construction du campus de Saint-Jérôme a été imputé au fonds de fonctionnement au budget initial. Suite à certaines vérifications, ce montant sera affecté au fonds d'immobilisation.

Finalement, 4 000 \$ d'ajustements ont été réalisés dont :

- une diminution de 38 000 \$ au Décanat de la gestion académique reliée à des économies salariales et au déménagement des professeurs;
- un montant de 40 000 \$ a été ajouté pour la résiliation du contrat avec le concessionnaire actuel de services alimentaires;
- une disponibilité de 40 000 \$ relative au projet Campus santé a été ajoutée. Par contre, un revenu supplémentaire de 80 000 \$ a été considéré dans la subvention de fonctionnement;
- une réduction de 38 000 \$ a été appliquée au Service des technologies de

l'information pour certains achats non requis.

Les avantages sociaux ont été recalculés selon les taux réels observés en septembre 2008.

Le tableau suivant présente le sommaire du budget initial et du budget révisé.

	Budget initial 2008-2009 (000)	Budget révisé 2008-2009 (000)	Écart (000)
Produits	56 220 \$	56 220 \$	
Variations			
- Subvention MELS		300	
- Financement Effectif étudiant		75	
- Subvention sciences infirmières		(375)	
- Entreprises auxiliaires (loyer ENAP, loyer Val Tétreau et revenus résidences)		(178)	
TOTAL des produits	56 220 \$	56 042 \$	(178) \$
Charges	56 209 \$	56 209 \$	
Variations			
- Diminution 30 activités (salaire et avantages sociaux)		(261)	
- Convention collective étudiants (salaire et avantages sociaux)		40	
- Frais légaux		175	
- Construction Saint-Jérôme		(125)	
- Ajustements divers		4	
TOTAL des charges	56 209 \$	56 042 \$	(167) \$
Excédent des produits par rapport aux charges	<u>11</u> \$	<u>(0)</u> \$	<u>11</u> \$

ÉQUILIBRE DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES

Basé sur ces données, malgré certaines variations, l'équilibre budgétaire est atteint.

Par contre, ces prévisions excluent l'impact que pourraient avoir les travaux d'équité salariale qui se poursuivent. Bien qu'une réserve de 1 496 373 \$ soit prévue, le montant final à verser reste inconnu à ce jour.

Des membres expriment leurs inquiétudes à l'égard des augmentations importantes de dépenses constatées au chapitre des frais légaux et suggèrent que la direction analyse cette situation dans l'optique d'envisager la mise en place de mesures qui pourraient contribuer à prévenir la judiciarisation excessive des processus de décision.

Le recteur confirme qu'il s'agit là d'une situation très préoccupante qui fera incessamment l'objet d'un examen plus détaillé et qui sera à nouveau portée à l'attention du

comité exécutif. Il est rappelé qu'en plus des mandats de nature juridique confiés à l'externe, ces situations exigent beaucoup de travail de la part des différents services impliqués, particulièrement du secrétariat général. On fait notamment état de plusieurs griefs logés ces dernières années par le Syndicat des professeurs mais dont l'issue a été favorable à l'Université, en rupture avec une tendance antérieure qui était plutôt à l'effet contraire.

Un membre, sans chercher à attribuer cette responsabilité à l'une ou à l'autre des parties d'une situation qu'il perçoit comme une prolifération de procédures judiciaires, rappelle l'importance d'encourager une attitude de coopération et de dialogue avec les syndicats.

Un membre suggère de procéder à une présentation différente des revenus de manière à distinguer ceux qui proviennent de Saint-Jérôme par rapport à ceux de Gatineau. Il considère essentiel que l'examen du budget s'effectue en regard des priorités institutionnelles et demande à voir, dans le prochain budget, une segmentation de l'évolution des clientèles selon la nomenclature suivante : centre de Gatineau, avec deux sous-segmentations, soit clientèle anglaise et clientèle française et centre de Saint-Jérôme, de même qu'une évaluation des tendances au chapitre des programmes, dans un horizon temporel à long terme.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, à la suite des préoccupations exprimées par les membres concernant le programme de formation initiale en sciences infirmières, confirme qu'une décision importante devra être prise, au début du trimestre d'hiver, quant à la pertinence de maintenir le programme et confirme du même coup que les instances de l'Université seront mises à contribution dans cet important exercice. Il rappelle que ce programme entraîne une dépense annuelle non-compensée par des revenus équivalents, de l'ordre de 375 000 \$.

La situation des résidences retient l'attention des membres compte tenu des problèmes de rentabilité et du poids de la dette accumulée qui y est associée. Le vice-recteur à l'administration et aux ressources confirme adhérer à cette préoccupation et précise que des moyens sont actuellement envisagés pour augmenter la rentabilité des résidences qui sont, par ailleurs, considérées par les membres comme un facteur essentiel de la qualité de vie sur le campus universitaire.

On indique que la dévaluation du dollar canadien par rapport à la devise américaine rend plus onéreux l'achat de biens et de services en devise américaine, particulièrement à la bibliothèque mais que les dépenses, malgré cette contrainte importante, seront tout de même engagées à l'intérieur des limites autorisées.

Après délibérations, sur proposition de madame Claudette Gatién, appuyée par monsieur Michel Blanchette, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 323-CX-1388 concernant l'avis au recteur relatif au projet de budget révisé au 30 novembre 2008 du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2008-2009; la résolution est jointe en appendice.

6.- **Embauche d'un(e) secrétaire au Décanat des études**

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources informe les membres que suite à la vacance, ainsi qu'à la pertinence de maintenir le poste de secrétaire au Décanat des études, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage dudit poste.

Le comité de sélection, composé de monsieur Denis Hurtubise, doyen des études, de madame Nicole Ross, adjointe administrative au Rectorat et de madame France Pétrin, conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu une candidature et l'a retenue pour une entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Natalie Brunet à titre de secrétaire au Décanat des études, et ce, à compter du 15 décembre 2008.

Après délibérations, sur proposition de madame Claire Vaive, appuyée par madame Claudette Gatien, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 323-CX-1389 concernant l'embauche d'une secrétaire au Décanat des études (**Natalie Brunet**); la résolution est jointe en appendice.

7.- **Période d'information et questions**

Un membre demande à connaître l'état de situation concernant le projet d'aménagement du terrain de soccer. Le recteur confirme que le dossier suit son cours normal et se dit confiant d'être en mesure de réunir les dernières conditions qui vont en permettre la réalisation. Il fait état des échanges qu'il continue d'entretenir concernant ce dossier, avec le maire de la Ville, monsieur Marc Bureau, ainsi qu'avec le président de la Fondation des Jeux de la francophonie 2001, monsieur Alain Guilbert.

8.- **Prochaine assemblée**

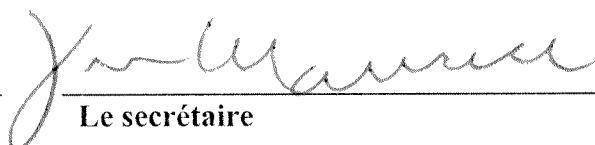
La prochaine réunion est prévue pour le lundi 15 décembre 2008.

9.- **Levée de l'assemblée**

Sur proposition de monsieur Michel Blanchette, appuyée par madame Claudette Gatien, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 11 h 05.



Le président d'assemblée



Le secrétaire